

Participants			
Nom/Prénom	Organisme	Présent	Excusé
Estelle ALLEMAN	MCT/DGALN/DHUP/QV3 Projet GPU	X	
Olivier BEAUVOIR	Agorah		X
Mickaël BORNE	IGN / Chef de projet Dév GPU	X	
Mickaël BRASEBIN	Agence alpine des territoires	X	
Maud-Anaïs CLAUDOT	Buildrz	X	
Arnaud DOUTREUWE	Citadia Conseil		X
Manuel FRANGI	IGN / Dév projet GPU	X	
Stéphanie GABALDA	Commune de Rambouillet	X	
Pierrick GADESSEAU	Buildrz		X
Arnauld GALLAIS	Cerema Ouest	X	
Bertrand GENTY	IGN / Projet GPU	X	
Elise HENROT	Géoscope	X	
Morgane HYVERNAGE	Saint-Brieuc Armor Agglomération		X
Grégory JEANNE	Agorah		X
Nicolas KULPINSKI	Métropole Aix-Marseille Provence	X	
Alison LENAIN	IGN / département normalisation	X	
Antoine MORICEAU	SOGEFI	X	
Céline PHILIPPE	MCT/DGALN/DHUP/QV3 Projet GPU		X
Christophe VILLOTTA	Métropole La Rochelle	X	
Yana NAKHIMOVICH	Buildrz	X	

**Ordre du jour du 01/01 :**

- Actus et infos diverses
- Expérimentation de l'outil de saisie web pour le niveau 1
- Présentation du modèle UML pour le niveau 2 du standard SRU

Prochaine réunion : Mardi 07 mars à 9h30

## 1. Actus et infos diverses.

Le niveau 1 du standard SRU a été validé conjointement avec les standards PLU Carte Communale et Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur par la commission des standards du 10/11 et par le conseil plénier le 02/12.

## 2. Expérimentation de l'outil de saisie web pour le niveau 1.

Une expérimentation de l'outil de saisie web a été réalisée par Alison Lenain et A. Gallais. L'outil ne prend en charge que des documents XML qui sont conformes au standard SRU. Il n'est pas possible de charger des documents PDF directement dans l'outil. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'outil, il est nécessaire de rédiger un manuel utilisateur.

Il est possible de faire remonter les problèmes rencontrés avec la section des issues, accessible à partir de ce lien [Issues - IGN/cnig-sg6-demo \(github.com\)](#).

### Débats/Questions :

Nicolas Kulpinski demande s'il est possible de saisir le code SIREN dans le cas des PLUI au lieu de saisir l'ensemble des codes INSEE des communes concernées. La Métropole Aix-Marseille Provence a des « sous-PLUI » dans son territoire qui rendent cette saisie plus complexe. Il existe également d'autres communes telles que Nice qui sont concernées par un PLUm (Plan local d'urbanisme métropolitain) qui contient plus de soixante communes.

Arnauld Gallais indique que l'utilisation du code SIREN n'établirait pas la relation directe entre la commune et le règlement, cela fait partie d'une réflexion plus large à avoir concernant le standard SRU.

Arnauld Gallais remarque qu'il y a un souci d'affichage dans le sommaire car il n'y a que les titres de niveau 1 qui apparaissent. Il est nécessaire de créer une documentation pour guider les utilisateurs.

Elise Henrot fait remarquer les difficultés pour certaines collectivités d'accéder à un cloud notamment via leur bureau d'étude.

Mickaël Borne précise qu'il est possible d'envisager le déploiement de l'outil sur un serveur pour faciliter l'hébergement des images permettant également de stocker l'ensemble des annexes nécessaires. Cette évolution à long terme pourra être envisagée du côté IGN après les migrations prioritaires de la Géo plateforme.

### Action :

- Création d'une documentation pour l'utilisation de l'outil (Alison Lenain)
- Expérimentation de l'outil de saisie web par les membres du SG6 (Mars). A. Lenain
- Réflexion collective sur la prise en compte des PLUI avec l'outil de saisie (Mars).
- Faire apparaître les différents niveaux de titres dans le sommaire (Mars).
- Ajout de l'arborescence (Mars).

### 3. Présentation du modèle UML pour le niveau 2 du standard SRU.

Un point technique a eu lieu le 19/12 concernant le modèle UML du standard du niveau 2. Ce modèle s'appuie sur les classes du standard CNIG SRU de niveau 1 (les deux premières "colonnes" dans le schéma UML) en l'enrichissant au niveau de la classe Contenu.

Pour rappel, le contenu d'un article de règlement d'urbanisme se décompose en règles structurées. C'est à dire que pour l'ensemble du texte d'un contenu d'article de règlement d'urbanisme, des règles structurées seront associées et elles disposeront de paramètres.

Deux classes ont été ajoutées, il s'agit de la classe ConditionUnitaire et de la classe ContrainteUnitaire associées à des opérateurs logiques (et/ou). La classe ConditionUnitaire définit une condition unitaire (Bande de constructibilité, Type bâtiment, Surface terrain et Route bordante) devant être vérifiée pour que la contrainte s'applique et la classe ContrainteUnitaire définit une contrainte à appliquer sur une parcelle (Hauteur, Coefficient Biotope, Retrait Alignement, RatioEmpriseSol, Interdiction, Autorisation). Les contraintes unitaires ont quelques attributs associés comme un nom qui peut reprendre une partie du texte et un type qui spécifie le type de contrainte concerné (par exemple, basé sur le nom de classe). Ces classes sont expliquées plus en détail sur le [Github](#).

Un exemple d'instanciation a été réalisé ([modele\\_regle\\_v\\_0.2 - diagrams.net](#)) avec la traduction des règles dans le niveau 1 et celles dans le niveau 2 avec leurs implémentations en JSON.

L'exemple d'instanciation illustre l'application de l'article 6 du PLU de Strasbourg sur l'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques ou privées appliqué dans la zone CEN UB 44, en bordure de la rue Georges Wodli et du boulevard du Président Wilson avec la hauteur maximum mesurée à l'égout de 20 mètres sur une profondeur de 30 mètres à compter de l'alignement de ces voies.

La règle est composée d'une condition et d'une contrainte. Les conditions sont composées de deux conditions unitaires liées par l'opérateur ET. Les conditions unitaires sont la route bordante avec deux noms de routes Et une bande de constructibilité principale de 30m. La contrainte contient une seule contrainte unitaire qui est la hauteur maximale de 20m mesurée entre l'alignement et l'égout du toit.

#### Débats/Questions :

Maud-Anaïs Claudot remarque que la notion de périmètre n'est pas renseignée dans le modèle. La création d'une notion de périmètre permettrait d'ajouter la géométrie aux prescriptions graphiques qui définissent des règles. Si cette référence est une prescription graphique existante dans le GPU, elle peut avoir un attribut géométrie.

Mickaël Brasebin explique qu'il y a deux hypothèses possibles : soit l'ajout des objets géographiques spécifiques au modèle SRU de niveau 2, comme la notion de périmètre, soit on s'appuie seulement sur les objets géographiques du GPU. La deuxième hypothèse ne nécessite pas d'avoir la géométrie explicitement définie et ça l'avantage de s'approcher du règlement.

Yana Nakhimovich soulève l'exemple d'une parcelle où il y a différentes géométries qui s'appliquent, celle de la parcelle et celles de plusieurs prescriptions graphiques comme cela peut exister dans le cas des règles de hauteurs spécifiques. Lors des mélanges de géométries liées aux prescriptions graphiques, ainsi qu'aux règles de zones et aux dispositions générales, ça devient assez compliqué à représenter. Chez Buildrz, ils utilisent la notion de périmètre plutôt que celle des conditions.

Arnauld Gallais souligne qu'il vaut mieux se concentrer dans un premier temps sur le modèle général pour le niveau 2 du standard puis dans un second temps étudier les cas particuliers en identifiant les problèmes de géométries afin de prévoir des évolutions du standard CNIG PLU pour répondre à ce besoin. Il faudra remonter dans un premier temps ce sujet au CNIG DDU afin que les évolutions soient prises en compte dans le standard CNIG PLU, pour être intégrée ensuite dans le standard SRU (niveau 2).

Maud-Anaïs Claudot remarque que la notion de hauteur minimale qui est dans les dispositions générales des règlements d'urbanisme, pourrait faire l'objet d'un concept à part dans la modélisation UML. Il existe différents types d'indications pour les hauteurs telles que la hauteur par rapport au sol existant, les indications NGF, les indications en fonction des projets etc...

Les membres sont favorables à la création d'un modèle UML à part sur la notion de hauteur.

Buildrz a la volonté de tester des cas d'instanciations du standard SRU (niveau 2) sur différents articles d'ici la prochaine réunion du SG6.

**Action :**

- Validation du modèle UML du niveau 2 par les membres du SG6 d'ici la prochaine réunion (membres du SG6)
- Rédaction du standard niveau 2 (Alison Lenain avec l'appui d'A. Gallais et d'autres membres du SG6)
- Elaboration du modèle UML du standard SRU niveau 2 dans Enterprise Architect (Alison Lenain)
- Mise en application du niveau 2 dans des cas d'usages (Membres du SG6)
- Test des cas d'instanciations du standard SRU (niveau 2) sur différents articles du règlement (Buildrz)
- Création d'un modèle UML spécifique pour la notion de hauteur (membres SG6)